

## Qui sommes-nous ?

Le Centre Ressource Formation Handicap (CRFH) est mis à disposition des acteurs de l'insertion et de la formation par la Région et l'AGEFIPH pour accompagner la mise en œuvre du Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées (PRAFQPH 2018-2022) adopté en Nouvelle-Aquitaine.

### Pourquoi ?

Pour soutenir l'accès à la qualification des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire de formation, par une meilleure prise en compte du handicap.

**Ce service propose un appui aux professionnels pour :**

- » Concevoir collectivement des modalités d'aménagement des parcours de formation, visant à compenser le handicap.
- » Accompagner les centres de formation à mieux répondre à leurs obligations d'accessibilité pédagogique.

### Pour qui ?

- » Pour toute structure nécessitant un appui pour développer sa capacité à accueillir des personnes en situation de handicap en formation.
- » Pour tout référent de parcours et centre de formation identifiant des écarts entre les exigences de la formation et les aptitudes de la personne, au regard du handicap.

Le Centre Ressource Formation Handicap est soutenu par :



Le Centre Ressource Formation Handicap est géré par :



## Bordeaux

Immeuble Le Maréchal  
202, rue d'Ornano  
33000 BORDEAUX  
05 57 29 20 10

## Limoges

4, rue Villaris  
87100 LIMOGES  
05 55 03 62 63

## Poitiers

6, rue de la Goélette  
86 280 SAINT-BENOIT  
05 49 11 36 34



**Au service de la politique régionale de formation des personnes en situation de handicap**

[www.crfh-handicap.fr](http://www.crfh-handicap.fr)

# CENTRE RESSOURCE FORMATION HANDICAP

## Proposer

Des appuis techniques et méthodologiques pour développer et optimiser l'accueil des personnes en situation de handicap dans les centres de formation de droit commun.

- » Mise en lien avec des partenaires spécialisés dans le champ du handicap concerné.
- » Développement de ressources facilitant la mobilisation d'aides techniques, humaines et pédagogiques, nécessaires à la compensation du handicap.

Des informations régulières adressées aux professionnels chargés de la mise en place des parcours de formation.

- » A travers des outils de communication dédiés : site internet, newsletters trimestrielles, réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn), pour soutenir l'accès à la formation des personnes en situation de handicap.

## Former

Les acteurs de formation et de l'insertion sur le handicap :

- » Grâce à un programme de professionnalisation, renouvelé chaque année, et articulé en réponse aux besoins identifiés.

## Mobiliser et animer

Un réseau de centres de formation (organismes de formation continue / Centre de Formation d'Apprentis) accueillant des personnes en situation de handicap en formation.

- » Engagés pour accueillir les personnes en situation de handicap dans des conditions adaptées, ils désignent un **Référent Handicap** au sein de leur structure.
- » Cette personne ressource est garante de la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et de la prise en compte des besoins particuliers des personnes pendant leur formation.
- » Le Référent Handicap est sensibilisé et formé à l'accueil des personnes en situation de handicap.

## Favoriser

Les complémentarités entre les professionnels de la formation et de l'insertion par :

- » Une sensibilisation à la prise en compte du handicap en amont de la formation, pendant son déroulement, et à son issue.
- » Une mise en synergie des compétences de l'ensemble des professionnels.

Des liens actifs et permanents entre les institutions et les acteurs de terrain :

- » Une identification et une réduction des freins, au plus proche des territoires.
- » Une observation de l'accès à la formation et à la qualification des personnes en situation de handicap.

Le développement de l'accessibilité de l'appareil de formation régional et des formations dispensées.

